



REGLEMENT DE CONSULTATION

FOURNITURE MANUELS SCOLAIRES SOUS FORME PAPIER ET NUMERIQUE

Marché n° 02/2019

La procédure de consultation utilisée est la suivante :

Marché passé en procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Date et heure limites de réception des offres

21 mars 2019 à 12h00

Référence : MA2019_02_MS

Art. 1 – OBJET ET FORME DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objet la fourniture de manuels scolaires papiers, manuels scolaires numériques pour le collège Henri BRISSON de TALENCE.

La prestation se situe à l'adresse suivante :

Collège HENRI BRISSON
15 rue Armand Leroi
33400 TALENCE

Les prestations feront l'objet d'un marché à procédure adaptée passé en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Il s'agit d'un marché à bons de commande sans montant minimum passé en application de l'article 77 du CMP.

La date et l'heure limite de remise des offres est fixée au jeudi 21 mars 2019 à 12h00.

Art. 2 – DUREE DU MARCHE/PERIODE D'EXECUTION

Le délai d'exécution de la prestation est fixé du 01 avril 2019 au 01 avril 2022.

Le marché est conclu à compter de sa notification. (Date prévisionnelle de notification : 22 juin 2019).

Art.3 ALLOTISSEMENT

La consultation n'est pas allotie.

Art.4 VARIANTES ET OPTIONS

Aucune variante

Options :

- Option 1 : Fourniture d'un logiciel de gestion des manuels scolaires, code barre livre fourni

Art.5 DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est fixé à 95 jours (quatre-vingt-quinze jours) à compter de la date limite de réception des offres.

Art.6 ORGANISATION GENERALE DE LA CONSULTATION

6.1 Dossier de consultation

Par demande écrite auprès du service Intendance du Collège Henri BRISSON de Talence, auprès de Mme FAYARD Alexandra, Courriel : gest.0330128k@ac-bordeaux.fr

Le dossier de la consultation envoyé gratuitement par courriel ou envoyé contre remboursement des frais d'édition et d'expédition à chaque candidat.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter, au plus tard 8 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition est applicable en fonction de cette nouvelle date.

6.2 Questions écrites

Les candidats peuvent poser des questions écrites relatives au dossier. Les questions écrites devront parvenir à Monsieur Le Chef d'Etablissement, au plus tard le mardi 12 avril 2019. Elles pourront être transmises :

- Par courrier : Collège HENRI BRISSON, Appel d'offre Manuels scolaires, 15 rue Armand Leroi, 33400 TALENCE
- Par courriel : gest.0330128k@ac-bordeaux.fr

Le chef d'Etablissement répondra à l'ensemble des questions écrites par courriel. Le candidat devra donc fournir une adresse électronique valide.

6.3 Conditions d'envoi ou de remise des prestations

Les envois seront acheminés sous la seule responsabilité des candidats. L'organisateur de l'appel d'offre ne peut être tenu pour responsable en cas de dépassement du délai de remise des propositions. Les frais d'acheminements sont entièrement à la charge des candidats.

Les prestations des candidats telles qu'elles sont définies dans le présent règlement devront parvenir ou être déposées sous pli fermé portant les mentions suivantes : nom et adresse du candidat, offre pour marchés manuels scolaire ne pas ouvrir.

Ce pli devra être remis contre récépissé ou, s'il est envoyé par courrier postal, par pli recommandé avec AR, au plus tard avant la date définie sur la page de garde du présent règlement à l'adresse suivante :

Collège HENRI BRISSON
Appel d'offres manuels scolaires
15 rue Armand Leroi
33400 TALENCE

Les plis qui seraient remis ou dont l'accusé de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées, ainsi que sous pli non cachetés, ne seront pas retenus. Ils seront renvoyés à leurs auteurs.

Transmission sous forme électronique

Les offres transmises sous forme électronique devront être déposées par courriel : gest.0330128k@ac-bordeaux.fr avant le 21 mars 2019 à 12h00.

6.4 Evaluation des prestations par l'équipe de direction

L'équipe de direction de l'établissement se réunira et procèdera à l'ouverture des offres remises par les candidats. Il sera effectué un marquage distinctif des pièces de chaque candidat. Une analyse des offres et des prestations sera effectuée par la direction, lors d'une unique séance dont la date prévisionnelle est fixée au vendredi 22 mars 2019, en salle de réunion, à partir de 09h00.

L'équipe de direction évaluera les prestations des candidats ; vérifiera leur conformité au règlement de la consultation et proposera un classement fondé sur les critères indiqués à l'article 9.

6.5 Désignation du ou des lauréats

Le Chef d'Etablissement du Collège Henri BRISSON, en tant que représentant du pouvoir adjudicateur, décide du lauréat, après la réunion de l'équipe de direction.

Art.7 CONSTITUTION DES OFFRES

Les offres seront entièrement rédigées ou traduites en langue française et exprimées en EURO.

- L'acte d'engagement dûment complété et signé,
- Le cahier des clauses administratives et techniques paraphé, daté et signé,
- Règlement de consultation paraphé et signé

Art 8. PRESTATION A FOURNIR A MINIMA PAR LES CANDIDATS

Le candidat devra fournir, à minima, les prestations suivantes :

- a) Livraison des manuels qui doivent être prêts à l'emploi avec mise en service sur la base de données de l'établissement,
- b) L'étiquetage des manuels qui doit être réalisé via l'utilisation d'un logiciel de gestion des manuels scolaires (étiquettes et film protecteur)

Art 9. LES CONDITIONS D'ATTRIBUTION DU MARCHE

Le jugement des offres :

Allotissement	Pourcentages de remise pratiqués - manuels scolaires papiers	Pourcentages de remise pratiqués manuels scolaires numériques	Condition et délais de livraison	Option 1
Lot	8	8	6	5

Méthode de calcul appliqué à chaque critère :

- Coefficient de notation= note maximum/nombre de réponses
- La meilleure offre aura la note maximum
- Les offres suivantes seront classées comme suit : note maximum – (rang de classement x coefficient de notation)

Art 10. CALENDRIER DE CONSULTATION

Publication	Samedi 16 mars 2019
Date limite de remise des offres	Jeudi 21 mars 2019
Commission de choix	Vendredi 22 mars 2019
Information des fournisseurs non retenus	Lundi 25 mars 2019
Envoi de la commande au fournisseur retenu	Vendredi 22 mars 2019

A....., le/...../.....
Signature du candidat,

Cadre réservé au représentant du pouvoir adjudicateur :

Réunion de l'équipe de direction du 22 mars 2019

IDENTIFICATION Numéro du candidat : Manuels2019#

Signature :

